

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **« UN CHANGEMENT DE VOIE, VERS LA VOIE DE GARAGE? » - LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES RÉAGIT AU CHANGEMENT DE CAP DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI**

Montréal, le 10 mai 2021 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) s'inquiète du changement de cap du gouvernement fédéral concernant la réforme de l'assurance-emploi, tel qu'évoqué par le projet de loi du budget et par les interventions ministérielles dans les médias lors des derniers jours. En effet, il a été avancé qu'il faudra d'abord mettre à jour l'infrastructure technologique avant toute modification à l'assurance-emploi.

« Le système informatique a le dos large, et ce depuis plus de 40 ans », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Si désuet soit-il, pourquoi empêche-t-il des mesures permanentes alors qu'il a été capable de prendre en charge, avec succès, les programmes d'urgence (PCU et PCRE) et les assouplissements majeurs, mais temporaires, à l'assurance-emploi? »

Le gouvernement annonce aussi une consultation sur deux ans, pour examiner le programme.

« Que dire de cette consultation, sinon qu'on semble vouloir reporter à plus tard la mise en place de véritables solutions. Les dysfonctionnements du programme d'assurance-emploi sont connus. Tout a été dit, toutes les pierres ont été retournées, les solutions sont connues. Le gouvernement le sait », a continué le porte-parole.

« Vraiment, les engagements de réforme, ça nous rappelle le projet de prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, annoncé en 1979, 1983, 1991, 1998, 2000, 2013, 2018 et 2020 », a-t-il ajouté.

Le projet de loi d'exécution du budget confirme entre autres le retour au statu quo en septembre 2022, c'est-à-dire à un programme d'assurance-emploi défaillant et mal en point.

« Nous ne baissons pas les bras, mais nous prenons acte que le gouvernement fédéral semble passer brusquement de l'autoroute vers un chemin de terre. Il faut qu'il retrouve la voie vers une véritable réforme, renouvelant l'ensemble du programme d'assurance-emploi, en utilisant les mesures temporaires comme point de départ », a conclu le porte-parole.

-30-

**Source :**

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

**Informations et entrevues :**

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : [cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)